

## DING ! DANG !

—M. l'abbé Joseph Périsset, séminariste du diocèse de Lauzanne et de Genève, est arrivé à l'archevêché le 19 mars. C'est une conquête du R. P. Lecoq. M. l'abbé Périsset a presque entièrement terminé ses études théologiques.

—Les RR. MM. Béliveau et Gauthier et le R. P. Blais ont failli être victimes d'un accident, le jour de Pâques, en se rendant à Sainte-Agathe pour les funérailles de la sœur de M. l'abbé Gauthier. La locomotive a été lancée hors de la voie à cause du mauvais état de la voie. Heureusement que l'ingénieur avait eu la présence d'esprit de mettre le frein. Il n'y a eu aucun accident sérieux pour les passagers.

—M. le Vicaire-Général est allé à Saint-Adélard avec M. l'abbé C. Poirier destiné à diriger cette nouvelle mission.

—On a commencé les semailles dans plusieurs endroits du Manitoba dès le 13 courant, lundi de Pâques.

—Le T. R. M. Zoldak, visiteur des Ruthènes, a entendu 42 confessions, dans une seule après-midi, à Winnipeg. Une particularité remarquable du rite ruthène est que les prêtres peuvent dire la messe des présanctifiés tous les mercredis et les vendredis du carême comme les prêtres latins le Vendredi-Saint. Cette messe est ainsi appelée parce que le prêtre ne consacre pas, ce jour-là, mais il communie avec l'Hostie consacrée la veille. C'est une façon touchante de rappeler la mort de Notre Seigneur.

—La T. R. Mère Royal, Supérieure-Vicaire des SS. Grises, est allée au Portage-du-Rat, le 25 mars dernier, et elle est de retour.

—Le R. P. Page, O. M. I., prend un peu de mieux à Sainte-Marie.

—Le docteur Ernest Béasse, officier de santé, et dont le dévouement n'est égalé que par sa science médicale, vient d'être nommé juge de paix par le gouvernement Roblin. C'est une heureuse nomination, parce que ce digne monsieur, qui a reçu en France une éducation supérieure, est du nombre de nos cousins de France qui viennent porter main forte aux catholiques en luttant pour la bonne cause. LES CLOCHES offrent au savant docteur leurs plus chaudes félicitations.